

Quels dispositifs et institutions pour une gouvernance responsable, quelles instances promouvoir pour une mise en œuvre effective et équitable des textes ?

Expérience des rencontres de haut niveau pour une transhumance apaisée entre les pays sahéliens et les pays côtiers

Aliou Samba BA, Membre du RBM au Sénégal

Problématique. Processus de mise en place du cadre régional de concertation de haut niveau : (i) Transfrontalières des années 2000, pour vulgariser les textes régissant la mobilité du bétail et recueillir les préoccupations des éleveurs pour alimenter le plaidoyer ; (ii) Le forum de Gogounou (Bénin) en 2010 : initiative pionnière regroupant des organisations pastorales, des institutions d'intégration régionale, des élus locaux et des décideurs politiques. Principal résultat : consensus élargi.

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Construction d'un partenariat stratégique par lequel la CEDEAO confie au RBM le mandat de conduire le dialogue sur la transhumance. Avènement et institutionnalisation de la concertation de haut niveau. Première édition en janvier 2015 à Lomé (Togo). La concertation de haut niveau est devenue l'unique cadre régional du développement et de la gestion du pastoralisme.

Principaux résultats et conclusions de la communication. (i) Les recommandations se sont perfectionnées, de plus en plus précises, ciblant non plus les effets, mais les causes des difficultés auxquelles la transhumance transfrontalière est confrontée ; (ii) L'institutionnalisation du cadre de concertation, et son élargissement à d'autres couloirs, impulsée par la CEDEAO, constitue un acte de très haute portée politique ; (iii) Nécessité d'une capitalisation après 6 éditions, d'autant plus nécessaire en cette période cruciale pour la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest.

Mots clefs Dialogue politique Transhumance transfrontalière